UNIDROIT
International Institute for the Unification of Private Law
Institut International pour l'Unification du Droit Privé

FR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
86ème session
Rome, 10-11 décembre 2026

UNIDROIT 2026
A.G. (86) 10
Original: anglais
Novembre 2026

Point n°13 de l'ordre du jour: Livres blancs des axes de travail du Centenaire d'UNIDROIT

(Préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

Sommaire	*Aperçu des travaux des sept axes de travail du Centenaire (2025-2026)*
Action demandée	*Le Secrétariat d'UNIDROIT invite l'Assemblée Générale à prendre note des importantes activités scientifiques menées dans le cadre des célébrations du Centenaire d'UNIDROIT. Chaque Livre blanc et les recommandations correspondantes seront présentés par le Président ou un représentant du Comité concerné et feront l'objet de discussions lors de la 86ème session de l'Assemblée Générale. Les États membres sont invités à participer aux discussions et à prendre acte du travail accompli par les axes de travail du Centenaire.*
Documents connexes	UNIDROIT 2024 – C.D. (103) 29; UNIDROIT 2024 – A.G. (84) 11; UNIDROIT 2024 – A.G. (84) 12; UNIDROIT 2025 – C.D. (105) 31; UNIDROIT 2025 – A.G. (85) 13; UNIDROIT 2026 – A.G. (86) 10 a) – g)

I. Introduction

1. Dans le cadre des préparatifs du Centenaire d'UNIDROIT présentés au Conseil de Direction lors de sa 103ème session (Rome, 8-10 mai 2024) (UNIDROIT 2024 – C.D. (103) 29), les travaux d'UNIDROIT ont été répartis entre sept axes de travail thématiques couvrant les principaux domaines d'activité de l'Institut (voir la section II ci-dessous). Ces préparatifs ont été présentés à l'Assemblée Générale lors de sa 84ème session (Rome, 12 décembre 2024) (UNIDROIT 2024 – A.G. (84) 11; A.G. (84) 12), et des informations sur l'avancement des travaux des différents axes ont ensuite été communiquées au Conseil de Direction lors de sa 105ème session (Rome, 20-23 mai 2025) (UNIDROIT 2025 – C.D. (105) 31), ainsi qu'à l'Assemblée Générale lors de sa 85ème session (Rome, 11 décembre 2025) (UNIDROIT 2025 – A.G. (85) 13). Chaque axe de travail s'est vu confier un triple objectif: i) dresser un bilan des résultats obtenus par le passé par les instruments pertinents d'UNIDROIT; ii) analyser leurs points forts et leurs faiblesses; et iii) proposer une voie à suivre dans chaque domaine thématique, assortie de recommandations spécifiques. Alors que les célébrations du Centenaire

touchent à leur fin, le présent document présente les résultats des travaux menés par les sept axes de travail.

II. Aperçu des axes de travail du Centenaire

1. Accès au crédit

2. L'axe de travail sur l'"Accès au crédit" (AC) est coordonné, au sein du Secrétariat, par William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, avec le soutien de Jianfa Wang, Consultant juridique. Le Comité est présidé par Neil Cohen (titulaire de la chaire "1901 Distinguished Research Professor of Law" à la Brooklyn Law School). Les membres du Comité sont Ole Böger (juge, Cour fédérale de justice allemande, Allemagne), Rafael Castillo-Triana (Directeur général, The Alta Group – région Amérique latine), Louise Gullifer (Professeure Rouse Ball de droit anglais, Université de Cambridge), Alejandro Garro (Professeur, Columbia Law School, et Professeur honoraire, Université de Buenos Aires), Megumi Hara (Professeure, Université Chuo), Dora Neo (Professeure, Université nationale de Singapour), Iyare Otabor-Olubor (Professeur associé, Université Aston) et Teresa Rodríguez de las Heras Ballell (Professeure, Université Carlos III de Madrid, et Présidente de l'Institut européen du droit).

3. Le Comité de l'axe de travail sur l'AC a tenu six réunions en ligne au cours des années 2025 et 2026, complétées par des discussions au sein des sous-groupes durant les périodes intersessionnelles. Tout au long de ce processus, les membres du Comité ont activement contribué aux recherches, aux discussions et à la rédaction du Livre blanc. Un atelier hybride s'est tenu à l'Université de Cambridge le 25 septembre 2026, réunissant les membres du Comité et permettant de recueillir les contributions de représentants d'organisations internationales et d'autres partenaires institutionnels.

4. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments pertinents d'UNIDROIT et identifie les orientations possibles pour les travaux futurs dans le domaine de l'accès au crédit. Les recommandations et observations finales du Comité figurent dans la **Huitième Partie, intitulée "Recommandations finales et remarques conclusives"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur l'"Accès au crédit", publié en tant que document connexe A.G. (86) 10 (a.

2. Droit des contrats

5. L'axe de travail sur le "Droit des contrats" (DC) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, Myrte Thijssen, Fonctionnaire senior, et Philine Wehling, Fonctionnaire, avec le soutien de Jianfa Wang, consultant juridique. Le Comité est présidé par Arthur Hartkamp (ancien Doyen et membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT *ad honorem*). Les membres du Comité sont Yeşim Atamer (Professeure, Université de Zurich), Neil Cohen (titulaire de la chaire "1901 Distinguished Research Professor of Law" à la Brooklyn Law School), Giuditta Cordero-Moss (Professeure, Université d'Oslo, et Présidente de l'Académie internationale de droit comparé (AIDC)), Lauro Gama Jr (Professeur, Université pontificale catholique de Rio de Janeiro (PUC-Rio), et associé, Lauro Gama Advogados Associados), Andrés Jana (Jana & Gil, règlement des différends), María Pilar Perales Viscasillas (Professeure, Université Carlos III de Madrid), Hiroo Sono (Professeur, Université de Hokkaido) et Christian Twigg-Flesner (Professeur, Université de Warwick).

6. Le Comité de l'axe de travail sur le DC a tenu neuf réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes intersessionnelles. Les membres du Comité ont préparé des projets de texte sur leurs sujets respectifs, qui ont ensuite été examinés et affinés lors des réunions du Comité. Un atelier hybride s'est tenu au siège d'UNIDROIT à Rome le 29 juin 2026, réunissant les membres du Comité, des experts invités issus des milieux universitaires et de la pratique juridique, ainsi que des participants au Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) "Africa Plus".

7. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments existants d'UNIDROIT dans le domaine du droit des contrats et identifie les orientations possibles pour les travaux futurs. Les recommandations du Comité figurent dans la **Quatrième Partie, intitulée "La voie à suivre"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur le "Droit des contrats", publié en tant que document connexe A.G. (86) 10 b).

3. Biens culturels

8. L'axe de travail sur les "Biens culturels" (BC) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Marina Schneider, Fonctionnaire principale, avec le soutien de Hui Fang, Consultante juridique. Le Comité est présidé par Manlio Frigo (Professeur honoraire, Université de Milan, et Of Counsel auprès du cabinet BonelliErede). Les membres du Comité sont S.E. Angelo Dan (chef adjoint de mission, Ambassade du Bénin en France), José Angelo Estrella Faria, Secrétaire Général du Comité maritime international et ancien Secrétaire Général d'UNIDROIT, Giuditta Giardini (Università Cattolica del Sacro Cuore), Keun-Gwan Lee (Professeur, Faculté de droit de l'Université nationale de Séoul, et membre de la Commission du droit international des Nations Unies), Vincent Négri (Chercheur, Institut des sciences sociales du Politique, ENS Paris-Saclay), Marc-André Renold (Professeur honoraire, Université de Genève, et titulaire de la Chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels) et Ana Filipa Vrdoljak (Professeure, Faculté de droit de l'Université de technologie de Sydney, titulaire de la Chaire UNESCO en droit international et patrimoine culturel, et co-coordinatrice du Réseau UNESCO-UNITWIN sur la culture dans les situations d'urgence).

9. Le Comité de l'axe de travail sur les BC a tenu sept réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes intersessionnelles. Les membres du Comité ont préparé des projets de texte sur leurs sujets respectifs, qui ont ensuite été examinés et affinés lors des réunions du Comité. Un atelier hybride s'est tenu à Rome le 29 septembre 2026, réunissant les membres du Comité et des participants invités.

10. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments et des projets d'UNIDROIT dans le domaine des biens culturels. Il s'agit de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, des Dispositions modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'État sur les biens culturels non découverts (2011) et du projet en cours sur les "Biens culturels orphelins (collections d'art privées)". Cette évaluation porte à la fois sur leur mise en œuvre et l'intérêt plus large qu'ils suscitent. Le Livre blanc identifie également des orientations possibles pour les travaux futurs. Les recommandations du Comité figurent dans la **Cinquième Partie, intitulée "Recommandations"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur les "Biens culturels", communiqué séparément à l'Assemblée Générale sous la cote A.G. (86) 10 c).

4. Marchés financiers et technologies

11. L'axe de travail sur les "Marchés financiers et technologies" (MFT) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Myrte Thijssen, Fonctionnaire senior, Giulia Stella Previti, Fonctionnaire, et Theodora Kostoula, Consultante juridique, avec le soutien de Jianfa Wang, consultant juridique. Le Comité est présidé par Janis Sarra (Professeure émérite, Université de la Colombie-Britannique, Canada). Les membres du Comité sont Elsie Addo Awadzi (ancienne Deuxième Vice-Gouverneure de la Banque du Ghana), Risham Garg (Professeur, National Law University, Inde), Francisco Garcimartín (Professeur, *Universidad Autónoma de Madrid*), Louise Gullifer (Professeure Rouse Ball de droit anglais, Université de Cambridge, et membre du *Gonville and Caius College*), Matthias Haentjens (Professeur, Université de Leyde), Matthias Lehmann (Professeur, Université de Vienne), Charles W. Mooney Jr (Professeur émérite, Université de Pennsylvanie) et Andrea Tosato (Professeur, *SMU Dedman School of Law*).

12. Le Comité de l'axe de travail sur les MFT a tenu sept réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes

intersessionnelles. Les membres du Comité ont contribué aux recherches et à la rédaction du Livre blanc, en mettant à profit leur expertise dans les différents domaines couverts par l'axe de travail. Un atelier hybride s'est tenu au siège d'UNIDROIT à Rome le 11 septembre 2026 afin de recueillir des observations sur le projet de Livre blanc. Il a réuni les membres du Comité, plusieurs membres du Conseil de Direction, ainsi que des experts invités représentant des organismes et organisations internationaux, régionaux et nationaux concernés, les milieux universitaires et la pratique juridique, et des participants au PIDD BEPCAC.

13. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments et activités existants d'UNIDROIT dans le domaine des marchés financiers et technologies et identifie les orientations possibles pour les travaux futurs. Les conclusions et recommandations du Comité figurent dans la **Quatrième Partie, intitulée "Synthèse des conclusions du Comité"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur les "Marchés financiers et technologies", publié en tant que document connexe A.G. (86) 10 d).

5. Droit procédural et règlement des différends

14. L'axe de travail sur le "Droit procédural et règlement des différends" (DPRF) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, Theodora Kostoula et Kateryna Bovsunovska, Consultantes juridiques, avec le soutien de Hui Fang, Consultante juridique. Le Comité est présidé par Diane Wood (Directrice de l'*American Law Institute* et Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Chicago). Les membres du Comité sont María Cecilia Fresnedo Herrera (Professeure, Université de la République, Faculté de droit, Montevideo), Alexis Mourre (Associé fondateur, Mourre, Chessa, Le Lay Arbitration), Teresa Rodríguez de las Heras Ballell (Professeure, *Universidad Carlos III de Madrid,* et Présidente de l'Institut européen du droit), Eduardo Silva Romero (Président, ICC Institute of World Business Law), John Sorabji (Professeur, *University College London*), Etsuko Sugiyama (Professeure, Graduate School of Law, Université Hitotsubashi) et Rolf Stürner (Professeur émérite, Université de Fribourg, et ancien co-rapporteur des Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale).

15. Le Comité de l'axe de travail sur le DPRF a tenu neuf réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes intersessionnelles. Les membres du Comité ont préparé des projets de texte sur leurs sujets respectifs, qui ont ensuite été regroupés en un projet unique, examiné et affiné au cours des réunions du Comité. Une première version du Livre blanc a été examinée lors de la Conférence régionale européenne du Centenaire d'UNIDROIT, coorganisée avec l'Institut européen du droit (ELI) à Paris le 1er septembre 2026, et le Comité a tenu compte des observations formulées à cette occasion. Le Livre blanc a également bénéficié des discussions menées lors de la Conférence internationale sur l'arbitrage à l'occasion du Centenaire d'UNIDROIT, tenue à Rome les 22 et 23 octobre 2026.

16. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments existants d'UNIDROIT dans le domaine du droit procédural et du règlement des différends et identifie les orientations possibles pour les travaux futurs. Les recommandations du Comité figurent dans **la dernière section de chaque chapitre** du Livre blanc, publié en tant que document connexe A.G. (86) 10 e).

6. Droit privé et agriculture

17. L'axe de travail sur le "Droit privé et agriculture" (DPA) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Philine Wehling et Priscila Pereira de Andrade, Fonctionnaires, avec le soutien de Hui Fang, Consultante juridique. Le Comité est présidé par Henry Gabriel (Professeur à l'Université Elon et membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT *ad honorem*). Ses membres sont Carmen Bullón (Fonctionnaire, Service du droit du développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), Lorenzo Cotula (Responsable du Programme Droit, Économies

et Justice, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)), Marek Dubovec (Directeur des programmes de réforme du droit, *International Law Institute* (ILI)), James Thuo Gathii (Professeur, Université Loyola de Chicago), Hagen Henrÿ (Professeur associé, Université d'Helsinki), Paola Iamiceli (Professeure, Université de Trente) et Leonardo Fabio Pastorino (Professeur, Université de Vérone, et Président de l'Union mondiale du droit agricole).

18. Le Comité de l'axe de travail sur le DPA a tenu sept réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes intersessionnelles. Les membres du Comité ont préparé des projets de texte sur leurs sujets respectifs, qui ont ensuite été examinés et affinés lors des réunions du Comité.

19. Deux ateliers spécifiquement consacrés au projet de Livre blanc ont été organisés afin de recueillir les observations de participants extérieurs. Le premier s'est tenu à Rome le 19 juin 2026, dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD) "Africa Plus". Il a permis d'examiner les conclusions préliminaires et les recommandations d'orientation formulées dans le projet de Livre blanc avec 28 professionnels du droit provenant de 19 pays africains. Le deuxième atelier s'est tenu à Rome le 18 septembre 2026, réunissant des membres du Comité, des participants au PIDD BEPCAC et d'autres experts invités. Il a offert une nouvelle occasion aux professionnels du droit et aux experts d'échanger leurs points de vue sur le projet de Livre blanc avant sa finalisation.

20. Le Livre blanc issu des travaux du Comité présente une évaluation des instruments adoptés par UNIDROIT et des projets en cours dans le domaine du droit privé et de l'agriculture. Il examine les enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces instruments et identifie les domaines dans lesquels de futures orientations d'UNIDROIT en matière de droit privé pourraient avoir un impact particulièrement important, notamment la gouvernance contractuelle des systèmes agroalimentaires, les structures des entreprises agricoles et le financement agricole. Les recommandations générales du Comité figurent dans la **Quatrième Partie, intitulée "Réflexions sur les travaux futurs"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur le "Droit privé et agriculture", communiqué séparément à l'Assemblée Générale en tant que document A.G. (86) 10 f).

7. Développement durable

21. L'axe de travail sur le "Développement durable" (DD) est coordonné, au sein du Secrétariat, par Giulia Stella Previti, Priscila Pereira de Andrade et Philine Wehling, Fonctionnaires, avec le soutien de Hui Fang, Consultante juridique. Le Comité est présidé par Jeannette M.E. Tramhel (Consultante juridique indépendante et ancienne Consultante juridique senior d'UNIDROIT). Les membres du Comité sont Milot Ahma (Conseiller juridique principal, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)), Lisa DeMarco (Associée principale et Directrice générale, Resilient LLP), Belinda Ellington (Conseillère principale, *International Emissions Trading Association*, et Consultante, Ellington Resolution Ltd), Giuditta Giardini (titulaire d'un doctorat, Università Cattolica del Sacro Cuore), Megumi Hara (Professeure, Université Chuo), Vesselina Haralampieva (responsable de la gouvernance et de la réglementation de la finance durable, BERD), Emilia Onyema (Professeure, SOAS University of London), Ulrich G. Schroeter (Professeur, Université de Bâle), María Ignacia Vial Undurraga (Professeure, Universidad de los Andes, Chili, et membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT), Camila Villard Duran (Professeure associée, ESSCA School of Management), Elif Dilek Yilmaz (Conseillère juridique, BERD) et Catherine Bridge Zoller (Conseillère juridique principale, BERD).

22. Le Comité de l'axe de travail sur le DD a tenu six réunions en ligne en 2025 et 2026, complétées par des discussions et des échanges entre les membres durant les périodes intersessionnelles. Les membres du Comité ont préparé des projets de texte sur leurs sujets respectifs, qui ont ensuite été examinés et affinés lors des réunions du Comité. Un atelier hybride

consacré au développement durable s'est tenu à Rome le 18 septembre 2026, réunissant les membres du Comité et des experts invités.

23. Le Livre blanc issu des travaux du Comité examine la manière dont les instruments et les activités d'UNIDROIT contribuent à promouvoir la durabilité dans les principaux domaines du droit privé. Il présente une évaluation critique des travaux législatifs et non législatifs de l'Institut sous l'angle du développement durable, comprenant notamment une cartographie des instruments d'UNIDROIT au regard des Objectifs de développement durable (ODD) et identifie les orientations possibles pour les travaux futurs. Les recommandations du Comité figurent dans la **Quatrième Partie, intitulée "Conclusions et recommandations"**, du Livre blanc de l'axe de travail sur le "Développement durable", et sont résumées à l'Annexe II. Le Livre blanc est communiqué séparément à l'Assemblée Générale en tant que document A.G. (86) 10 g).

III. ACTION DEMANDÉE

24. *Le Secrétariat d'UNIDROIT invite l'Assemblée Générale à prendre note des importantes activités scientifiques menées dans le cadre des célébrations du Centenaire d'UNIDROIT. Chaque Livre blanc et les recommandations correspondantes seront présentés par le Président ou un représentant du Comité concerné et feront l'objet de discussions lors de la 86ème session de l'Assemblée Générale. Les États membres sont invités à participer aux discussions et à prendre acte du travail accompli par les axes de travail du Centenaire.*